

# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 - 551 34 14



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 9 MARS 1989

GENEVIEVE de GAULLE ANTHONIOZ ouvre la séance : "Vous vous souvenez certainement dit-elle, que chaque année, pendant de très longues années, nous commençons cette assemblée générale par la lecture de la liste de nos camarades disparues, ce que nous allons faire tout à l'heure.

"Celle qui pendant si longtemps a eu l'honneur et la peine de lire les noms de ses camarades est Maryka Delmas, notre présidente-fondatrice.

"Vous comprendrez qu'avant toute chose, j'évoque non seulement sa mémoire mais tout ce que nous lui devons. Nous n'oubliions jamais, nous n'oublierons jamais, que cette A.D.I.R. qui nous est si chère est née de deux courants convergents. L'un c'était toute l'amitié, la solidarité, qu'éprouvaient nos camarades prisonnières de la Résistance qui avaient fondé une amicale et qui ont voulu préparer notre retour ; l'autre était notre désir, dans les prisons, dans les forteresses, dans les camps, de voir se continuer, se perpetuer l'amitié et la solidarité née dans des moments aussi troublés.

"Cette A.D.I.R. a eu une constituante ; c'est alors qu'elle s'est appelée A.D.I.R. et le grand "I" d'Internées, car nous avons voulu que ce soit un grand "I" s'est joint au grand "D" de Déportées et au grand "R" de la Résistance qui est ce qui nous unit le plus profondément.

"Maryka Delmas nous a quittées après de longues années de maladie, d'immobilité, mais jusqu'au bout elle est restée attachée à son A.D.I.R., elle souriait quand l'une ou l'autre d'entre nous venait la voir. Nous avons été un petit nombre à l'entourer, à lui rendre un dernier hommage, parce que c'était au moment du Nouvel An, et quand je vais nommer tout à l'heure la liste de toutes celles qui ont disparu, je voudrais que vous ayez une pensée très particulière pour elle, pour sa grande générosité, pour son attention à chacune d'entre nous.

"Nous avons perdu également l'une de nos fondatrices qui est Mme Hottinguer, c'était une internée qui a été la secrétaire générale des prisonnières de la Résistance et qui a fait ensuite partie du conseil d'administration de l'A.D.I.R. pendant plusieurs années.

"Maintenant, je vais vous lire la liste de nos camarades disparues dans l'année et je vous demande de bien vouloir vous lever et d'observer une minute de silence."

Lecture de la liste des camarades disparues pendant l'année.

Mmes Renée Baliguet-Weigel, de Reims, Gaétanine Bouffet, de Lisieux, Claire Boust, d'Alfortville, Keanne Caron, de Vierzon, Bojena Clavreul, de Lyon, Contrasty, de Toulouse, Michèle de Corvaïa, de Cannes, Jeanne Curat, de Saint-Innocent, Lucienne Deliou-Landry, de Bois-Colombes, Angèle Duplanterey, de Redon, Thérèse Gauthier, de Poitiers, André Gibault, de Paris, Simone Guignard, de Paris, Haïdi Hautval, de Grosley, Coozie Hottinger, de Paris, Blanche Kremer, de Toulon, Rosine Kuhn, de Strasbourg, Mercédès Laisney, d'Alençon, Henriette Lasnet de Lanty, de Montpon-Ménestrol, Marie-Antoinette Lanusse, de Puyo, Henriette Maru, d'Amiens, Geneviève Moreau-Vauthier, de Paris, Charlotte Menou, de Paris, Léonie Meysembourg, de Sarreguemines, Yvonne Patrigot, de Soulac-sur-mer, Alexandrine Quentin, du Vésinet, Bichette Rémy, d'Annemasse, Jeanne Rickert, de Saumur, Marie de Robien, de Saint-Germain-en-Laye, Thérèse Tartiére, de Besse-en-Chandesse, Marie-Charlotte Tonna-Barthet, de Lyon, Simone Toussaint-Patissier, de Noisy-le-Sec, Louise Villeneuve, de Saint-Étienne, Carmen Zapater, de Toulouse.

"Je vous demande d'unir leur pensée à celles de toutes nos camarades disparues dans les camps, dans les prisons, dans les forteresses et depuis..."

Après la minute de silence, Geneviève Anthonioz reprend :

"Mes chères camarades,

"Je voudrais d'abord souhaiter à toutes la bienvenue, vous dire combien je suis heureuse que vous soyez aussi nombreuses, malgré tout, malgré l'âge — nous avons maintenant beaucoup de nonagénaires — et la maladie, malgré des problèmes souvent aussi dans vos familles.

"Je voudrais aussi exprimer les regrets de celles qui n'ont pas pu se joindre à nous. La liste en est très longue car elles ont pris

presque toujours la peine de nous écrire. Nous la publierons dans le bulletin, mais pour ne pas trop allonger cette assemblée générale, je ne veux pas les nommer toutes.

"Je voudrais cependant vous dire que plusieurs de nos déléguées sont actuellement absentes et, si elles ne sont pas avec nous, c'est vraiment pour des raisons de santé importantes. Nous adressons à toutes les absentes nos très affectueuses pensées :

Mmes Auba, de Toulouse, Bouras, de Toulon, Dean, d'Angers, Girodoux-Lavigne, de Nancy, Lafont, des Pyrénées-Orientales, Moreau, de Saône-et-Loire, Nicolas-Lugand, des Pyrénées-Orientales, Perrier, de Lyon, Stein, de la Moselle, Sakakini, de Marseille, Streisguth, de la Savoie et Strohl, de Strasbourg.

Plusieurs d'entre elles sont d'ailleurs représentées par leur adjointe.

"Je voudrais souhaiter tout particulièrement la bienvenue à nos camarades qui non seulement font partie de l'A.D.I.R. mais qui représentent ici l'Amicale de Ravensbrück : Marie-Jo Chombart de Lauwe, Cécile Lesieur, Rose Guérin, donc les deux présidentes de l'Amicale et la secrétaire générale, Marie-Claude Vaillant-Couturier qui représente l'Amicale d'Auschwitz, et aussi saluer Marie-Elisa Nordman que sa santé empêche d'être parmi nous.

"Je souhaite aussi la bienvenue à mon voisin de gauche. Je crois qu'un certain nombre d'entre vous l'ont reconnu, c'est notre invité d'aujourd'hui. Il a bien voulu accepter de venir nous parler des débuts de la Résistance et c'est André Postel-Vinay. (Applaudissements).

"Quand viendra son tour de nous parler, j'en dirai un peu plus, quoique brièvement. Il n'aimerait pas que je m'étende trop, mais je dirai un peu ce qu'a été la vie, la Résistance d'André, et je rappellerai aussi tout ce qui nous lui devons à l'A.D.I.R.

"Avant d'annoncer le rapport moral, je voudrais particulièrement remercier celles d'entre vous qui font des dons très généreux à l'A.D.I.R. Chacune ne peut pas toujours donner grand-chose, nos camarades sont en général très fidèles, non seulement pour leurs

4° P. 4616

cotisations, mais elles arrondissent très souvent à une somme supérieure. Certaines font aussi de très gros dons et elles le font avec une modestie, un désir de ne pas être nommées, mais qu'elles se sentent ici très chaleureusement remerciées. Je pense que cette solidarité qu'elles expriment par des dons ou par un dévouement continu – comme celui de nos camarades déléguées – est un trait caractéristique de cette association que nous essayons de faire durer, vaille que vaille, tout étonnées nous-même qu'il y ait bientôt 45 ans l'année prochaine de notre retour.

“Comme le disait l'une d'entre nous ce matin, l'une de nos déléguées, “nous sommes

un peu la dernière garde” ; il n'y aura plus personne derrière nous, mais nous tenons encore fermement et tant que les unes ou les autres seront encore présentes, nous serons encore là pour témoigner et pour nous entraider.

“Je voudrais simplement, avant toute chose, aussi vous dire que nous avons souhaité, au conseil d'administration, mettre l'accent dans cette assemblée générale sur ce qui fait nos raisons d'être. Nous avons rappelé le souvenir de notre chère Maryka Delmas. André Postel-Vinay nous rappellera ce qu'ont été les débuts de la Résistance, qui sont souvent mal connus.

“Gabrielle Ferrières, malheureusement retenue par un petit accident de dernière heure nous dira par la bouche d'Ariane, son porte-parole, les débuts de l'A.D.I.R. Je crois que c'est important de voir si nous restons toujours fidèles à nos engagements du début. Nous pouvons d'une manière générale répondre par l'affirmative mais quelquefois il est utile de le rappeler un peu clairement. Et c'est aussi une raison pour nous de continuer et d'aller de l'avant.

“Et maintenant je vais donner la parole à Denise Vernay, Miarka, qui va nous lire le rapport moral, si important pour notre Association.” (Applaudissements).

## RAPPORT MORAL (Exercice 1988)

Mes camarades, mes amies,

De mars 1988 à aujourd'hui l'année fut-elle une année banale pour nous ? Pas de multiple de cinq que nous aurions pu célébrer ensemble, en attendant les cinquantenaires ; et pourtant, pour certaines ce fut le 45<sup>e</sup> anniversaire de leur arrestation (1943), quelques-fois de leur déportation. C'est cette année que l'Amicale des prisonnières de la Résistance dont est issue l'A.D.I.R. va avoir quarante-cinq ans, créée par Maryka Delmas dont Geneviève vient de vous parler et sur laquelle vous avez pu lire quatre témoignages dans le dernier *Voix et Visages*. Presque toutes nous pourrions ajouter quelques souvenirs personnels : Maryka avait un beau sourire pour toutes et avait l'art de faire sentir à chacune qu'elle avait une place privilégiée dans son cœur.

Gabrielle Ferrières, qui a été notre secrétaire générale de 1949 à 1955, nous parlera tout à l'heure de notre histoire. Pour ma part je m'en tiendrai à celle de l'année qui vient de s'écouler tout en essayant de souligner l'évolution de nos activités dans la continuité de nos projets premiers.

Souhaitons d'abord la bienvenue aux cinq compagnes qui nous ont rejoints depuis mars 1988. Saluons aussi la présence souriante et assidue boulevard Saint-Germain de notre nouvelle secrétaire, M<sup>me</sup> d'Armaillé. Elle s'initie depuis le 18 avril au fonctionnement de notre administration, à reconnaître nos voix, à mettre des noms sur des visages. Rien ne lui serait possible si Jacqueline Mellal n'assurait tous les après-midi la coordination avec le secrétariat, la tenu des comptes au jour le jour, les liaisons avec la province et celles entre les membres du conseil d'administration qui sont responsables chacun d'un secteur bien défini.

Si nous nous partageons le travail à Paris où, bien sûr, il y a un certain nombre d'organismes nationaux auxquels l'A.D.I.R. doit siéger, les déléguées doivent faire face à tout, seules ou aidées d'une adjointe, assurant le service social auprès de camarades souvent bien éloignées, elles signalent à Paris les problèmes qu'elles ne peuvent résoudre, parent les dossiers nécessaires : elles assurent la chaîne de solidarité qui nous unit par de fréquents appels téléphoniques, des visites aux malades, vous réunissent aussi souvent qu'il est possible, tiennent les comptes, sans comptabiliser leurs propres dépenses de déplacement et de téléphone. Elles assument la présence de l'A.D.I.R. aux manifestations nationales et locales, à la mise en place du Concours national de la Résistance et de la

Déportation, prennent part à la correction des copies, à la préparation et à la distribution des prix. C'est beaucoup de temps, beaucoup de peine. Il n'est que juste qu'ensemble nous leur disions un grand merci et les applaudissons. (Applaudissements).

Les activités sociales, qui ont été pendant longtemps notre préoccupation majeure, ont été assumées cette année encore, malgré son état de santé, par Maggie Saunier, secondée pour la région parisienne par une petite équipe permanente : Germaine de Renty, Françoise Robin, et pour le reste de la France par nos déléguées. Ces dernières font de plus en plus souvent appel aux compétences professionnelles de Maggie. Leurs liens se sont encore resserrés à l'occasion de l'enquête dont le conseil d'administration l'a chargée ainsi que Gabrielle Ferrières, enquête portant sur la situation matérielle des anciennes internées, moins largement pensionnées que les déportées. Maggie Saunier a effectué aussi nombre de démarches pour réajustement de pension, besoins de logement, de placement en maison de retraite, de recherche de garde-malade, auprès de l'U.R.S.S.A.F. et d'autres administrations. Elle nous représente au conseil d'administration biennuel de la Maison Marcel Paul, où se trouve l'une de nos camarades, et assure les rapports avec l'Institution des Invalides. Visites et coups de téléphone de réconfort s'ajoutent à ce programme déjà lourd.

Paulette Charpentier, qui assure la charge peu envie de trésorière, nous précisera à travers le rapport financier, l'importance des dons attribués régulièrement à celles d'entre nous qui se trouveraient sans eux dans une situation par trop difficile ; elle dira aussi comment se répartissent les nombreux envois de Noël, fleurs, livres ou friandises, accompagnés de vœux de notre présidente, adressés à nos amies isolées ou malades. Le bureau et le conseil d'administration de l'A.D.I.R. examinent, dès réception, les demandes de prêt, plus très nombreuses. J'ajouterais que ceux-ci sont régulièrement remboursés. Les enquêtes que cela entraîne sont menées sur place par les déléguées en liaison avec notre assistante sociale bénévole, sous le couvert du secret professionnel.

Je voudrais adresser nos pensées très chaleureuses et nos vœux à Jeanine Dumoulin (applaudissements), hospitalisée pendant près de deux mois, qui s'est donnée à sa tâche de déléguée pour Paris avec un dévouement sans limites. Nous lui présentons tous nos vœux de rétablissement. (Applaudissements). Ginette Lebrell assure l'intérim avec une constante

bonne humeur, toujours présente le lundi après-midi pour accueillir au foyer parisien les camarades heureuses de se retrouver autour d'une tasse de thé. Toujours là aussi pour les travaux obscurs, souvent urgents, telle la mise sous bande de notre journal qu'elle assure avec un tout petit groupe de dévouées. Qu'elles sachent que nous apprécions leur disponibilité. *Voix et Visages* est le plus souvent composé au dernier moment pour que vous parviennent à temps informations et rendez-vous. Notre rédactrice en chef, Jacqueline Rameil, a parfois quelque mal à obtenir en temps voulu les articles promis dont elle ignore la longueur. Elle est alors contrainte d'improviser la mise en pages qui rend notre bulletin si attrayant. (Applaudissements).

Le numéro de mai-juin 1988 a consacré sa première page au “troisième Ravensbrück” de Germaine Tillion. Nous savons ce qu'il lui en a coûté pour le mener à bien. Et ce bien a été jugé remarquable par toutes les critiques, trop rares mais infiniment élogieuses. Ce livre se vend bien, (au profit de l'A.D.I.R.) : le premier tirage de 4 000 exemplaires étant épuisé, il vient d'en être réimprimé 2 000. (Applaudissements).

La rencontre interrégionale de Saint-Étienne, qu'avaient si bien su préparer nos responsables sur place, Marie-Louise Bordet et Violette Maurice, nous a permis de nous retrouver, de faire connaissance “sur le terrain” de quelques survivants qui participeront à l'action collective du plateau du Chambon-sur-Lignon pour sauver les quelques milliers de juifs qui y trouvèrent refuge. Nous avons aussi visité le petit musée d'Estivareille ; comme celui du Chambon, en cours d'élaboration sous l'impulsion d'une jeune équipe d'historiens, ce musée est un exemple parfaitement réussi de ce que devraient être les musées départementaux sur la Résistance et la Déportation : bien ancré sur les événements locaux, il comporte de nombreuses cartes, des témoignages et objets personnels qui touchent les visiteurs, écoliers et autres, complétant les vastes données offertes par le Musée national de Besançon.

J'ai pu représenter l'A.D.I.R. au congrès de l'Amicale de Ravensbrück à Lyon, en septembre, et assisté la semaine dernière, avec Christiane Rème, à la réunion de section de la Touraine. C'est peu. Je compte parcourir davantage la France cette année. Des rendez-vous ont déjà été pris qui vous seront annoncés par vos déléguées très bientôt.

Vous savez combien notre rôle de témoin auprès des jeunes nous tient à cœur, c'est pourquoi toutes celles qui le peuvent se

déplacent dans les lycées et collèges à l'occasion du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Paulette Charpentier et Jacqueline Fleury représentent l'A.D.I.R. au sein du jury national. Voici le bilan du concours 1988 qu'elles m'ont communiqué : pas moins de 46 390 élèves y ont participé, en augmentation de 19,1 % sur celui de 1987. Le thème en était, pour les élèves de première et de terminale "Les difficultés et les dangers que durent affronter les résistants de l'extérieur", pour les classes de troisième "La Résistance intérieure, sa naissance, son développement, etc." Les jurys départementaux ont sélectionné 180 copies pour la première catégorie, 200 copies et 158 mémoires collectifs pour les classes de troisième et lycées professionnels. Sur proposition du jury national, ont été retenues 5 copies personnelles pour chacune des catégories et 8 mémoires collectifs ; une mention a été attribuée à 23 mémoires collectifs. Les lauréats ont été invités pour une visite de trois jours à Paris à l'occasion de la remise solennelle des prix, selon la coutume, avec leurs professeurs.

Au Cross du Souvenir qui s'est déroulé le 10 mai au Mont Valérien, la coupe de l'A.D.I.R. portait le nom de Denise Fournaise. C'est en présence d'une partie de sa famille que la coupe a été remise à Arlette Bordas, également lauréate en 1987, coupe au nom d'Hélène Mion. Arlette Bordas est aujourd'hui notre invitée. Elle vous dira tout à l'heure ce que cela représente pour elle. J'ajouterais que cette cérémonie est toujours l'occasion de renouer nos liens avec les proches de nos amies mortes au camp, et, par la courte biographie qui est lue ce jour-là, de leur dédier ensemble un *In memoriam*. Rappelons ici que l'A.D.I.R. souhaite compléter des fiches de renseignements sur nos camarades disparus en Allemagne. Il est bien tard. Presque trop tard, mais n'oubliez pas qu'il importe de laisser un témoignage sur celles que l'une ou l'autre vous avez connues et aimées.

L'A.D.I.R. était présente non seulement aux journées annuelles du souvenir, mais aussi pour rendre hommage à Henry Fréney le 20 septembre aux Invalides, puis le 29, à Berty Albrecht lors de l'inauguration d'un monument à sa mémoire. Lyon a honoré Léon Pfeffer, le 19 novembre, en donnant son nom à un square ; le même jour, à Vénissieux, était dévoilée une stèle portant les noms des 94 membres du groupe "Carmagnole-Liberté" de la M.O.I., assassinés au moment de la Libération.

Pour les présentes, et les absentes qui pourront lire ce rapport dans *Voix et Visages*, il est maintenant de tradition de faire un compte-rendu de ce qui, en France et dans le monde, a trait à notre passé d'internée ou de déportée résistante. Ce bilan a ici sa place car l'A.D.I.R. est toujours plus soucieuse de sa mission consistant à comprendre l'Histoire et à y participer en témoignant.

Un important colloque international (500 participants : philosophes, religieux, historiens, témoins...), *Remembering for the future*, (se souvenir pour l'avenir, s'est tenu à Oxford (10-13 juillet), à Londres (15 et 17 juillet) sur le thème de la Shoah, à l'initiative d'Elisabeth et Robert Maxwell. Un autre plus philosophique, les 5-7 novembre à Paris, qui avait pour titre *Penser Auschwitz*. Ses Actes seront publiés dans la revue *Pradès*.

La Mission permanente aux commémorations et à l'information historique du secrétariat d'État chargé des Anciens Combattants a organisé le colloque *Il y a 45 ans l'année 1943* (cf. *Voix et Visages* de janvier 1989). Elle a, d'autre part, diffusé l'exposition *Il y a 40 ans... la Résistance* tour à tour au Puy (10 février-15 mars 1988), à Toulon (30 mai-12 juin) et à Versailles (8-23 octobre). Les associations des anciens Résistants et Déportés de Versailles avaient doublé cette exposition d'une rétrospective sur Versailles et sa région pendant la guerre. Notre déléguée des Yvelines, Jacqueline Fleury, a largement contribué à la recherche de documents pour alimenter vitrines et panneaux, à la mise en place de cette exposition inédite, à l'accueil des jeunes visiteurs qui a été assuré d'une façon permanente par les représentants des associations. Un millier de jeunes Versaillais ont ainsi pu se pencher sur l'histoire vécue par leurs aînés ; un catalogue largement illustré était à leur disposition.

Outre ces expositions conçues par les associations d'anciens résistants et déportés, une exposition *Jean Moulin* a été produite par la Commission permanente aux Commémorations et à l'Information historique et ses quatre vitrines mises en place à Salon-de-Provence (15-17 mai) et à Rodez (16-30 juin). La commission a également présenté à Viroflay, du 9 au 23 septembre, huit panneaux et six vitrines sur le thème *Le Général de Gaulle 1939-1945. Les débuts de la France Libre et de la Résistance intérieure*.

Rappelons que la Mission permanente édite des médailles (Jean Moulin, Résistance et débarquements, 8 mai 1945 nous concernant particulièrement), des insignes, des affiches, des souvenirs divers. Elle publie les Actes des colloques qu'elle a organisés, ainsi que les guides départementaux des monuments, stèles et plaques commémoratives dont l'inventaire a été achevé. Un long travail auquel nombre d'entre vous ont été associées (45 publiés à ce jour sur 60 recensements achevés).

Le Mémorial de Caen, un musée pour la paix, usant largement des moyens modernes audiovisuels, a été inauguré le 6 juin. Nous envisageons d'y faire une visite lors d'une rencontre interrégionale.

Par la lecture attentive des journaux, nous avons appris que l'ancien chef de la Gestapo de Châlons-sur-Marne, Modest von Korff, avait été acquitté après 14 mois de procès par le tribunal de Bonn, le 18 novembre : il n'a pu être prouvé que l'accusé connaissait la signification de l'expression "la solution finale". C'est avec trois ans de retard que nous est parvenue l'annonce du décès de Fuzt Merdche, chef de la Gestapo d'Orléans de 1942 à la fin de la guerre. Il avait repris ses fonctions de juge à Francfort bien que les tribunaux de Lyon et de Paris l'aient condamné à mort par contumace.

Un mandat d'arrêt international pour crime contre l'humanité a été lancé le 10 juin contre Aloïs Brunner, mais la demande d'extradition adressée à la Syrie est demeurée sans effet. Le 27 janvier, deux criminels de guerre nazis, détenus depuis 1946 par les Pays-Bas, ont été graciés et expulsés vers la R.F.A., pour que ces octogénaires ne meurent pas en prison, ce qui est contraire au droit hollandais.

On doit regretter que la série de témoignages *Femmes dans la guerre* produite pour la

télévision il y a déjà deux ans n'ait toujours pas été programmée. Nous avons pu voir sur FR 3, le 9 juillet, l'émouvant téléfilm *Edmond Michelet, aumônier de la France* qui comportait des scènes de la libération du camp de Dachau enregistrées par les actualités cinématographiques américaines. Précédemment, l'A.D.I.R. avait protesté auprès de la C.N.C.L. contre la projection de *Portier de nuit*, qui plus est à une heure de grande écoute. Cette rediffusion a été retardée, marquée d'un carré blanc et accompagnée d'un commentaire mettant en garde le public sur la véracité des faits.

*France Culture* a mis en vente 10 heures d'enregistrement (7 cassettes) sur *L'épopée de la France libre* par Olivier Germain Thomas ; par contre, on ne peut obtenir l'intéressante série *La Résistance de juin 40 à janvier 42*, diffusée 5 matinées de suite au mois d'août, qui comprend de très nombreux témoignages de résistants de la première heure. Trois émissions sur *La fin des camps* ont été faites en direct à l'occasion de la Journée de la Déportation (cf. *Voix et Visages* de mai-juin 1988).

Si l'on ne s'est pas précipité pour voir le dernier film de Marcel Ophuls "*Hôtel Terminus*", soit 4 h 30 relatant l'histoire de Barbie et son procès à travers documents et interviews de témoins, il y a peu de chance que l'on puisse se faire un jugement sur cette œuvre de longue haleine : malgré une bonne critique d'estime, en six semaines à Paris, le film n'a été vu que par 11 000 spectateurs.

La vidéothèque de Paris a présenté, du 23 novembre au 20 décembre *Les années sombres 1938-1948* à travers l'audiovisuel, les films de fiction, documents et actualités. Hélas ! on ne peut pas tout voir.

Ni tout lire. Outre le *Ravensbrück* de Germaine Tillion, quelques publications sont à retenir dont *Voix et Visages* n'a pu vous rendre compte, entre autres : *Images de la France de Vichy 1940-1944* (La Documentation française) 400 photos inédites commentées par 8 historiens, dont Dominique Veillon ; *La Destruction des Juifs d'Europe* de Raoul Hilberg (Fayard) ; *Hommes d'Uriage* de Pierre Béton (La Découverte) et la réédition du premier roman sur la déportation *Les Jours de notre mort* de David Rousset (Ramsey).

Des événements de l'année retenons : la visite, le 24 juin, du pape Jean-Paul II à Mauthausen, où il fut accueilli par trois rescapés du camp. La célébration du cinquantième anniversaire de la *Nuit de cristal* marquée en R.F.A. par le discours de Philipp Jenninger qui entraîna sa démission de la présidence du Bundestag, et célébrée pour la première fois en Allemagne de l'Est. Celle-ci, en juin dernier, s'est engagée, 44 ans après la fin des hostilités, à verser des réparations aux victimes du nazisme.

Le 29 juillet, l'U.R.S.S. a autorisé l'accès aux millions de documents, photographies et autres qu'elle détient sur l'oppression nazie et le meurtre des juifs, documents saisis par les Soviétiques au fur et à mesure de leur avance en Allemagne et dans les zones occupées de Berlin. Ils pourront être photocopies pour le *Holocaust Memorial Museum* qui doit ouvrir à Washington en 1991. Cela représente 30 à 40 % de la totalité des archives saisies en Allemagne et donc une source d'une très grande importance pour l'histoire.

Enfin, je ne peux passer sous silence l'inquiétude que suscite parmi les familles et

les enseignants la disparition du programme d'histoire au baccalauréat de la Seconde Guerre mondiale. Reporté en fin d'année de la classe de première, il ne sera étudié que s'il en reste le temps ! Les très nombreuses et violentes protestations sont restées vaines. Il est seulement question que ce programme revienne en exercice l'année prochaine.

En cette fin d'énumération comment ne pas constater que cette année "ordinaire" a été ponctuée par une longue série de petits événements qui tressent une solide corde du souvenir ? Loin de se rompre, elle s'affermit et le passé reste présent pas seulement pour nous mais pour ceux qui, ne l'ayant pas vécu ne refusent pas d'en prendre connaissance. Ainsi par petites touches, par petites tâches nous avons, individuellement et au moyen de l'A.D.I.R. dont nous sommes, participé à la lutte contre l'oubli, et par là même à la défense des valeurs pour lesquelles nous avons combattu.

Gabrielle Ferrières en nous contant les premières années de l'A.D.I.R. nous rapportera loin en arrière. C'était ce que l'on peut appeler "les temps héroïques" de notre association où il a fallu faire face à tout. Nous étions des femmes jeunes, nous sommes des femmes mûres, certaines ont la chance d'être grand-mères, quelquefois arrière grand-mères.

## Rapport de Gabrielle Ferrières lu par Ariane Le Douaron

C'est le conseil d'administration du 22 février 1949 qui nomme un bureau entièrement nouveau et me confie le poste de secrétaire générale.

La tâche immense de celles qui nous ont précédées se termine et peut-être faut-il retracer très brièvement l'histoire de notre association pendant les premières années de son existence.

Dès sa sortie de prison, en janvier 1943, Mme Delmas décide d'ouvrir un centre qui regroupera les internées libérées comme elle puis, plus tard, accueillera les déportées à leur retour des camps. Ce centre prend le nom de "Amicale des Prisonnières de la Résistance" (A.P.R.). Dans l'équipe réunie autour d'elle se trouve Coosie Hottinguer future secrétaire générale, puis Marguerite Le Barazer, Mme de Lubersac, Mme de Mareuil et beaucoup d'autres. Fin 1944 Jacqueline Mella, est déjà secrétaire administrative. Elle nous reviendra au moment où elle prendra sa retraite et nous donne encore aujourd'hui les preuves de sa fidélité et de sa compétence. (Applaudissements).

La Libération arrive, Maryka obtient que le 4 de la rue Guynemer, évacué par les Allemands soit réquisitionné à notre bénéfice et devienne le foyer où les déportées les plus atteintes dans leur santé et les plus isolées au point de vue familial recevront les soins qui leur sont nécessaires. Ce centre assure l'hébergement des malades. Un service médical est créé par Mme Robert Debré. Le comité dont elle choisit les membres est composé de : Mmes Any Bernard-Pichon, Henriette Noufflard, Denise Conte et Yvette Bergerot. Un service social s'organise rapidement sous l'autorité de Flo Morax. Geneviève de Gaulle fait une série de conférences en Suisse, elle collecte des fonds, groupe des bénévoles ; ensemble elles ouvrent plusieurs

Nos intérêts ont évolué. De fait, le temps a renforcé notre solidarité, intensifié notre souci de préserver le souvenir. (Applaudissements).

GENEVIÈVE ANTHONIOZ : "Je remercie Miarka, pour son rapport moral que j'ai trouvé pour ma part plein d'intérêt et qui a suscité nos préoccupations, dans un vaste horizon mondial. Puis-je dire aussi que je voudrais ici en votre nom à toutes la remercier pour le travail qu'elle a accompli comme secrétaire générale, travail pas toujours facile et qu'elle fait avec une chaleur, une générosité et un désir dignes de celles qui l'ont précédée." (Applaudissements).

MIARKA : "C'est vrai que c'est un travail pas toujours facile, mais il est très reconfortant, parce que c'est toujours agréable de vous rencontrer." (Applaudissements).

GENEVIÈVE ANTHONIOZ : "Puis-je rappeler aussi que l'A.D.I.R., Miarka l'a dit, mais je voudrais le dire encore, que l'A.D.I.R. ne pourrait pas poursuivre sa tâche si Jacqueline Mella n'était pas là tous les jours à l'A.D.I.R." (Applaudissements). Et maintenant, parce que cela fait partie du rapport moral, je vais demander à Ariane Le Douaron de bien vouloir nous dire ce que Gabrielle avait préparé pour le dire à cette assemblée générale.

centres de soins en altitude. C'est Mme Sutter Morax qui assurera le fonctionnement de ces centres. Ils resteront ouverts jusqu'en 1948.

Le 4 novembre 1945, une assemblée constitutive vote à l'unanimité la fusion de l'A.P.R. avec l'A.D.I.R. Un conseil d'administration élu sera constitué statutairement de dix déportées et de cinq internées.

"Il y a quatre mois que notre Association fonctionne", dit Elisabeth Dussauze, la secrétaire générale. Dans son premier rapport moral, elle peut présenter les réalisations suivantes outre les deux services déjà cités :

- un service juridique,
- un service social,
- un service de suralimentation,
- un vestiaire,
- un service de distribution de vaisselle et de mobilier,
- un restaurant gratuit.

"Nous avons aussi créé un centre d'hébergement à long terme, qui abrite une cinquantaine de personnes. Enfin il y a un foyer qui comporte une bibliothèque. Nous avons par ailleurs essayé de développer les placements des malades ayant besoin de convalescence, soit en France soit en Suisse."

Elisabeth Dussauze parle ensuite des réalisations intérieures qu'elle projette :

- un bureau de travail,
- une commission de criblage,
- une commission de contrôle financier.

En décembre 1945 un atelier de couture emploie jusqu'à cinquante femmes rétribuées avec l'appui du COSOR. L'A.D.I.R. s'efforce de faciliter leur insertion dans le monde du travail.

Le conseil autorise la secrétaire générale à choisir des responsables en province ; en mars 1946, un journal nommé *Voix et Visages* paraît pour la première fois, il crée un lien entre

toutes nos camarades proches ou lointaines. Tour à tour, Anne de Seynes, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Jacqueline Rameil en sont les rédactrices en chef. Au cours des ans et sous l'impulsion de Jacqueline Rameil, *Voix et Visages* devient une revue dont l'intérêt est perçu très au-delà de notre groupe. Reportages, enquêtes, témoignages y paraissent. La collection du journal représente dès à présent un précieux outil de travail dont Dominique Veillon appréciera la valeur.

Mais revenons à l'année 1945. Grâce à l'intervention de Mme Delmas le vestiaire des hôpitaux nous cède la location d'un immeuble situé rue Wurtz. L'A.D.I.R. y installe un atelier qui viendra remplacer l'ouvrage de la rue Guynemer, nos camarades y sont payées au tarif syndical.

En avril 1949, la Ville de Paris décide de démolir l'ilot vétuste entourant cet atelier pour y construire des H.L.M. L'A.D.I.R. se verra attribuer plusieurs appartements qui nous sont jusqu'à ce jour réservés.

Nous arrivons à mon élection au poste de secrétaire générale. Je succède à Claire Davinroy qui porte depuis deux ans cette lourde charge avec son dévouement habituel. Après un procès dont nous conservons toutes le souvenir, l'A.D.I.R. est obligée de supprimer l'hébergement. Nous n'occupons plus qu'un demi-étage de la rue Guynemer mais gardons un foyer où nous nous réunissons et dinons tous les lundis.

L'A.D.I.R. a trouvé jusqu'à présent ses moyens d'existence auprès de membres bienfaiteurs ; une vente de solidarité obtient le plus grand succès ; des colis arrivent de Dakar, Brazzaville, Madagascar.

En Amérique, Caroline Ferriday, cette amie de la France dont la générosité ne s'est jamais démentie, obtient une participation au bénéfice de la vente des "Petits Lits Blancs" transférée à New York. Toutes ces contributions nous sont indispensables car l'A.D.I.R. ne recevra une subvention du ministère des Anciens Combattants qu'en janvier 1947.

Nos charges sont lourdes, nos ressources aléatoires, le résultat des ventes de solidarité incertain. Pour assurer à notre association des revenus plus réguliers et plus durables, une société des Amis se crée — société dont Germaine Tillion avait eu l'idée bien des années auparavant. Alexandre Parodi en accepte la présidence, et depuis l'année 1950 c'est avec une fidélité exemplaire que Caroline Ferriday, les Amis de l'A.D.I.R. américains et français — sans oublier les cotisations versées par nos adhérentes — nous permettent de vivre sans soucis financiers. Mais il a fallu au préalable faire reconnaître l'A.D.I.R. d'utilité publique afin qu'elle puisse recevoir les dons et les legs qui lui sont destinés.

C'est seulement le 25 mars 1945 qu'un décret attribuera à nos camarades le titre de "Déportées de la Résistance". De 1949 à 1950 notre assistante sociale se consacre à la reconnaissance de leurs droits, elle effectue les formalités nécessaires. Le nombre des dossiers présentés à l'Office national des Anciens Combattants par notre association est en constante augmentation puisqu'il passe de 400 fin 1950 à 513 en 1951, 850 en 1952, 1 187 en 1953, puis reste stable par la suite.

Mais les commissions de réforme, composées de médecins militaires, reconnaissent difficilement comme victimes de guerre les

femmes atteintes d'affections gynécologiques. Les démarches auxquelles nous nous associeront leur permettront d'obtenir la présomption d'origine.

En mars 1952, le gouvernement de Bonn décide de payer une somme encore non définie aux victimes d'expériences médicales. Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Anise Postel-Vinay se battent pour obtenir qu'un texte de loi admette leur droit à pension. Le 9 décembre 1957, Anise parle au conseil d'une démarche faite par le Haut-Commissariat des Nations-Unies auprès du gouvernement Fédéral.

Le 11 juillet, Anise se rend à Bonn.

Enfin le 9 décembre 1963, Geneviève annonce au conseil qu'une commission va commencer à fonctionner. En 1964, le docteur Heidi Hautval nous dit avoir retenu trente-trois cas concernant pour la plupart des Polonaises et des Hongroises. Leurs dossiers seront présentés à la commission médicale chargée de la répartition des capitaux accordés. Tous ces efforts n'obtiendront qu'un succès relatif, pour des raisons faciles à comprendre : les Allemands refuseront de payer des pensions régulières aux victimes d'expériences médicales et préféreront verser une somme globale sans attribution définie.

Et les années s'écoulent. L'A.D.I.R. quitte la rue Guyemer et s'installe boulevard Saint-Germain, grâce à André Postel-Vinay dont nous connaissons toutes la fidélité.

Notre assistante sociale actuelle, Maggie Saunier, est secondée par les déléguées parisiennes ou régionales. Plus que jamais le travail de l'A.D.I.R. est un travail d'équipe.

Les secrétaires générales se succèdent, chacune vient à son heure, prend les mêmes responsabilités, assure la marche de l'organisation tout entière et se consacre plus spécialement à une tâche qui lui paraît actuelle. Anne-Marie Boumier, chef du service social du syndicat patronal des Industries métallurgiques et minières étudie les problèmes de nos camarades, les aide à les résoudre et fait face à la gestion des prêts nombreux à cette époque.

Jeannette L'Herminier resserre les liens qui nous unissent aux sections régionales, Suzon crée un fichier du souvenir pour "sauver d'une seconde mort celles qui ont disparu dans les prisons et dans les camps". Jacqueline Souchère sera l'âme du Concours de la Résistance ; sa générosité, la chaleur de son amitié, son ouverture d'esprit groupent autour d'elle les bonnes volontés les plus diverses. Par fidélité au souvenir de Jacqueline, Paulette Charpentier assume maintenant la lourde tâche du Concours de la Résistance en plus de ses fonctions de trésorière.

Miarka se rend en province, ses visites reconfortent celles d'entre nous maintenant très âgées qui se déplacent difficilement. Nous savons toutes combien son affection est précieuse. Le témoignage représente pour elle une mission essentielle, le remarquable exposé qu'elle vient de nous lire nous en donne la preuve.

Vous parlerai-je de notre présidente ? Chère Geneviève, combien votre présence nous est indispensable, combien nous vous aimons et combien nous sommes fières de savoir que grâce à vous, à votre rayonnement personnel, notre A.D.I.R. est reconnue et respectée de tous !

Mais revenons au témoignage.

"Témoigner, un moyen de lutter contre la falsification de l'Histoire", comme le dit si bien Dominique Veillon.

Le Concours de la Résistance, les conférences de nos camarades dans les lycées et collèges, contribuent à faire comprendre aux jeunes le sens de notre lutte. Des expositions se succèdent, l'exposition "Déportation" organisée par le ministère des Anciens Combattants fait appel à la mémoire de tous. Au musée de l'Ordre de la Libération, "Résistance et Déportation" ouvre les portes des prisons et des camps, enfin, "Il y a quarante ans la Résistance", à la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou se distingue des précédentes par son caractère didactique, toutes les organisations d'Anciens Combattants y participent mais l'A.D.I.R. y joue un rôle prépondérant. Jacqueline Souchère, Paulette Charpentier, Jacqueline Mella s'y consacrent, accueillent les équipes, places les dossiers ; l'exposition devient itinérante.

Des ouvrages paraissent, le *Ravensbrück* de Germaine Tillion est réédité, *Les Chambres à gaz, secret d'État* décrit minutieusement les divers processus d'assassinat par gaz et tente de dénombrer les victimes. Cette enquête, menée par Anise Postel-Vinay et Germaine Tillion, complète le dernier *Ravensbrück*, ce livre dans lequel Germaine a repris ligne par ligne tous les documents inédits qu'elle avait ultérieurement réunis et qui devient ainsi un document inestimable qui servira de base à l'historien chargé d'étudier le système nazi.

En relisant nos statuts et le rapport moral de la première assemblée générale constitutive, je suis frappée de voir combien

l'A.D.I.R. est restée fidèle à sa vocation d'origine. Je cite Jeanne Sivadon : "Nous n'avons pas l'ambition de remplacer celles qui sont restées dans les prisons françaises et dans les camps nazis, mais nous avons le désir très vif, puisqu'elles sont maintenant sous le signe du silence et de l'immobilité, de parler pour elles et de travailler pour leur mémoire."

Jeanne Sivadon ajoute : "L'A.D.I.R. doit borner son activité au seul rôle d'entraide et se tenir à l'écart des débats où il est impossible de faire abstraction des interférences politiques."

Indépendance, témoignage, entraide, sont encore aujourd'hui les objectifs de l'A.D.I.R., cette cohorte dont rêvait déjà dans sa cellule de Fresnes une femme au cœur généreux que nous appelions Marika.

(Applaudissements prolongés).

GENEVIEVE ANTHONIOZ : Je transmettrai à Gabrielle Ferrières vos applaudissements. Elle a bien rappelé ce qu'était la vie de l'A.D.I.R. à travers ces années et je crois que sa conclusion est juste. Je crois que nous sommes restées quand même dans la ligne.

Nous allons maintenant passer au rapport financier, mais, auparavant, que celles qui ont à prendre la parole sur le rapport moral, s'inscrivent auprès de Mme d'Armaillé. Je vous demande instantanément de ne pas dépasser deux ou trois minutes, cinq au maximum si c'est vraiment très important. Et je vous rappelle que l'A.D.I.R. est rigoureusement apolitique et qu'il ne peut s'agir que de questions qui concernent notre association, dans le sens naturellement le plus large.

Paulette, je te donne la parole pour le rapport financier.

## RAPPORT FINANCIER (Exercice 1988)

Le compte d'exploitation de l'A.D.I.R. au 31 décembre 1988 est de **881 594,94 F**.

Il est supérieur de **89 185,19 F** à celui de 1987.

### LES RECETTES

Distinguons :

#### A) LES "RECETTES RÉELLES"

#### B) LES MOUVEMENTS DE FONDS : (avances et remboursements)

#### A) LES "RECETTES RÉELLES" : 664 996,31 F

En hausse de : 110 490 F, soit 20 %.

#### 1° Les cotisations : 65 070,11 F

soit 6 300 F en moins.

Ce ne sont pas les montants des cotisations qui sont en baisse, mais le nombre des cotisantes.

Alors, je demande à chacune de "serrer les rangs" et de faire un effort supplémentaire.

Vous savez que toute majoration de la cotisation minimum (50 F) est considérée comme un don et nous vous envoyons un reçu de déductibilité fiscale de 5 % à joindre à votre déclaration d'impôts car l'A.D.I.R. est reconnue d'utilité publique.

#### 2° Les dons : 225 270 F

Ils ont augmenté de 21 000 F grâce aux :

a) Amis américains de l'A.D.I.R. .... 110 000 F

Toujours attentifs à nos besoins qui ont augmenté de 15 000 F leur versement.

b) Amis de l'A.D.I.R. France 62 700 F

Qui ont également versé 19 500 F de plus.

c) Fonds de solidarité .... 47 580 F  
Stable. Il est alimenté exclusivement par nos dons et nous en sommes fiers.

d) Droits d'auteur ..... 5 000 F

Pour le livre *Ravensbrück* de Germaine Tillion, et dont l'A.D.I.R. est seule bénéficiaire.

Merci, chère Kouri !

#### 3° Les subventions : 38 790 F

En hausse pour l'ensemble de 3 000 F.

- O.N.C. (solde 1987) .	8 600	13 800 F
- O.N.C. (acompte 1988) 5 200		
- Conseil de Paris 1988	22 500	
- Conseil des Hauts-de-Seine 1988	2 500	

4° Les intérêts des valeurs : 81 897 F

5° Ventes de titres : 249 169,10 F

Il s'agit de 30 emprunts 7% 73 qui sont venus à remboursement. Nous verrons plus loin le réemploi fait.

6° Remboursement des prêts : 4 800 F

**B) LES MOUVEMENTS DE FONDS**  
(côté Recettes)

AVANCES ET REMBOURSEMENTS  
DIVERS : 185 537,32 F

1° Avances et remboursements divers : 145 537,32 F

Vente de livres.

Don reçu et transmis.

Avances sur frais d'obsèques.

Repas d'assemblée générale.

Rencontre interrégionale de Saint-Étienne.

Remboursement d'avance faite à la Section Parisienne.

Petites recettes diverses.

**2° Mouvements de fonds**

Virement C.C.P. à Banque 40 000,00 F

Résumons :

- Recettes "réelles" ....	664 996,31 F
- Mouvements de fonds ..	185 537,52 F
- A nouveau report du solde au 31 décembre 1986	31 061,11 F
Total .....	881 594,94

**LES DÉPENSES**

**A) LES DÉPENSES "RÉELLES"**

**B) MOUVEMENTS DE FONDS**  
(côté dépenses)  
(avances et remboursements divers)

**A) LES DÉPENSES RÉELLES :**

698 906,05 F

Supérieures de 165 187,44 F, soit 30%.

1° L'aide sociale :

171 425 F contre 64 159 F

Forte hausse cette année contre une forte baisse en 1987 qui correspond à :

a) Des dons pour 141 425 F

Mais il faut déduire de cette somme le montant des dons du quatrième trimestre 1987 qui ont été comptabilisés en janvier 1988, soit 23 230 F.

Nous avons distribué :

- 18 dons d'été et d'hiver ..	60 500 F
- 4 pensions mensuelles et trimestrielles .....	40 250 F
- 90 dons de fleurs et friandises pour Noël .....	29 675 F
- 3 dons de dépannage ....	11 000 F

Les envois de fleurs et de friandises sont reçus avec un plaisir extrême, comme en témoignent les lettres de remerciements.

b) Prêts : 30 000 F

Il n'y en avait pas eu l'année dernière. Il y en a deux cette année. Un de 10 000 et un de

20 000 F. Les mensualités de remboursement se font bien.

2° Les frais de fonctionnement :

147 319,50 F

En baisse dans l'ensemble de 14 214 F.

Cela regroupe :

a) Les frais généraux à proprement parler : 91 317 F en hausse de 24 436 F.

Ce sont des dépenses habituelles, qui sont incompressibles, comme le loyer, charges et assurances, téléphone, poste, fournitures de bureau, etc.

Il faut ajouter les honoraires de l'expert comptable .....	3 000,00 F
l'achat d'un mobilier et d'un aspirateur ....	6 300,00 F
et surtout les frais de secrétariat intérieur .....	36 053,70 F

b) Les dépenses diverses : 13 956,75 F

Participation au Prix national de la Résistance.

Participation à des cérémonies et frais d'obsèques.

Frais de réception.

Cotisations diverses.

Transfert de la caisse de la Délégation Parisienne.

c) Les ristournes aux sections : 20 713 F

Il est normal qu'elles soient en baisse puisque les cotisations le sont.

d) Les frais d'Assemblée générale : 21 352 F

Solde de 1988 et avance pour 1989

3° Bulletin "Voix et Visages" : 87 320,19 F

Son prix est inférieur de 31 245 F à celui de 1987 qui était particulièrement élevé parce que la facture du quatrième trimestre 1987 n'a été payée qu'en janvier 1988, et que cette année nous avons quatre numéros au lieu de cinq.

Les frais de montage, de composition et d'impression sont de 71 064 F, auxquels il faut ajouter les frais annexes d'expédition de 16 256 F.

4° Traitements et charges sociales :

143 906,69 F

Augmentation importante de 40 000 F.

Nous avons eu l'année dernière un problème de secrétariat difficile à régler durablement. Nous avons fait appel à un personnel intérimaire. Nous employons maintenant une secrétaire à trois-quarts de temps : Mme d'Armaillé.

a) Les traitements bruts + gratifications concernent :

- Mme Chavialle, secrétaire à trois-quarts de temps les deux premiers mois de l'année,

- Mme d'Armaillé, secrétaire à trois-quarts de temps engagée à la mi-avril,

- M. Santos, homme de ménage.

Au total : 105 023,15 F auxquels il faut ajouter :

b) Les charges sociales, soit 56 726,62 F

Après la retenue sur salaire de 17 472, nous avons réglé en 1988 : 143 906 F.

5° Achat de titres : 148 955 F

Nous avons racheté pour 148 955 F de Charbonnages de France et des emprunts, avec une partie de la liquidité dégagée par le remboursement d'emprunt mentionné.

**B) MOUVEMENTS DE FONDS**

(côté dépenses)

AVANCES ET REMBOURSEMENTS  
DIVERS : 154 599,87 F

1° Avances diverses : 56 840 F

Déjeuners d'Assemblée générale.

Rencontre interrégionale de Saint-Étienne.

2° Remboursements divers : 57 760 F

Remboursements divers.

Transmission d'un don reçu.

Achat de livres pour revendre.

3° Virement bancaire : 40 000 F

De caisse et C.C.P. à Banque.

Résumons :

- Dépenses "réelles" ....	698 926,25 F
- Mouvements de Fonds ..	154 599,87 F
- Solde caisse au 31-12-88	28 068,82 F
Total .....	881 594,94 F

Notre budget est en équilibre, mais nous avons dû vendre des valeurs.

- Le Portefeuille est toujours composé d'emprunts d'Etat.

Le 31 décembre 1987 il était évalué à 524 360 F, plus le solde du compte sur livret de 16 653 F.

- Le 31 décembre 1988, l'évaluation n'est plus que de 376 438 F, plus le solde du compte sur livret de 16 653 F.

Dans le courant de l'année nous avons vendu des titres pour 249 170 F et racheté pour 149 000 F.

Il resterait alors 440 798 F.

- A la fin de l'année 1988, l'estimation fait apparaître une perte de 47 708 F dans notre portefeuille. Cela nous est déjà arrivé.

J'ajouterais quelques remarques :

- Le budget de cette année est le plus important que nous ayons eu.

- L'exposé si complet de Miarka sur nos multiples activités justifie l'augmentation des dépenses, en particulier celles de l'aide sociale, et aussi celles du secrétariat à trois-quarts de temps indispensable.

- Quant aux recettes, elles "suivent" grâce à nos généreux donateurs et aux réserves de notre portefeuille.

- Jusqu'en 1986 le montant du portefeuille correspondait à une année d'avance de fonctionnement. Ce montant n'était alors que de 638 000 F. Depuis, le compte d'exploitation augmente et le portefeuille s'amenuise. Il ne représente cette année qu'un peu plus que la moitié du budget.

Pour conclure :

L'A.D.I.R. pour moi, c'est une grande équipe, très unie, avec une forte personnalité

et qui a la chance d'être merveilleusement bien "sponsorisée" par ses amis américains et ses amis de France.

Ils étaient présents à la naissance de l'A.D.I.R., comme Gabrielle vient de nous le raconter ; leur aide ne nous a jamais fait défaut.

Nous pouvons regarder l'avenir avec confiance.

Un grand merci à nos chers amis, et aussi à vous toutes, chères camarades.

(Applaudissements).

GENEVIEËVE ANTHONIOZ : Merci, Paulette, pour ce rapport financier qui est toujours un peu ardu mais que tu as su rendre très vivant. Que celles qui veulent poser des questions sur le rapport financier s'inscrivent auprès de M<sup>me</sup> d'Armaillié. Je demande maintenant aux commissaires aux comptes, M<sup>mes</sup> Desclaux-Boëri et Sens de faire leur rapport."

HENRIETTE SENS : "Je suis absolument d'accord avec ce qui a été dit par Paulette Charpentier. C'est bien le résumé de l'affaire. J'ai tout lu et tout examiné, et je crois que tout est parfait." (Applaudissements).

Sur la demande de Geneviève, M<sup>mes</sup> Desclaux-Boëri et Sens acceptent de rester commissaires aux comptes.

GENEVIEËVE ANTHONIOZ : "Avant de voter le rapport moral et le rapport financier, je n'ai qu'une intervention qui est celle de Dilette Marx, je te demande Dilette de rester dans le cadre du rapport moral puisque, évidemment, nous avons évoqué des faits anciens. Nous ne pouvons plus revenir en arrière, ils ont existé."

### *Intervention de Marie-Odile Marx*

"Je tiens à vous dire que j'ai lu avec plaisir le dernier *Voix et Visages* concernant notamment l'article d'Anise Postel-Vinay parce que, jusqu'alors, j'avais été scandalisée à l'égard de certains faits qui s'étaient passés et dont Maryka avait été la victime. Car, en réalité, Maryka avait été notre fondatrice et avait fait ce qu'elle avait pu pour obtenir du gouvernement français à notre libération, que les femmes de la Résistance et les déportées puissent bénéficier d'une aide et notamment d'une réinsertion.

Nous avons pu obtenir, grâce à Maryka, deux appartements rue Guynemer au troisième et quatrième étage, plus les chambres de bonnes et Maryka avait installé pour les pauvres femmes qui se trouvaient seules, sans famille, sans rien, des ateliers où elle les logeait et qu'elle essayait de réinsérer. Je l'ai dit, je le répète : en 1956 M. Mitterrand, alors ministre, garde des Sceaux et M. Frenay se sont permis de reprendre dans des conditions scandaleuses, je dis scandaleuses, car j'étais moi-même avocat à l'époque et je connais très bien la procédure, les prétextes appartenements.

Anise Postel-Vinay a raconté avec beaucoup de sincérité dans son dernier article la scène au cours de laquelle M. Frenay, très géné, est venu chercher les clefs. Elle n'a jamais pu indiquer dans quelles conditions M. Mitterrand, lui, n'est pas venu les prendre lui-même. Il était ministre, garde des Sceaux. Il avait reçu M<sup>me</sup> Delmas, et lui avait promis

de lui laisser des délais. Or il ne lui a laissé aucun délai, il a pris l'appartement pour lui, et l'a occupé pendant plusieurs années." (Applaudissements).

GENEVIEËVE ANTHONIOZ : "Anise a brièvement évoqué, parce que ce n'était pas le sujet de l'article, les graves difficultés que nous avons eues il y a environ trente-cinq ans. Les choses ne se sont peut-être pas tout à fait passées dans le détail comme Dilette Marx nous l'a dit.

"En deux mots, parce que je ne veux pas revenir sur cette très ancienne et très regrettable histoire, M<sup>me</sup> Delmas avait obtenu une réquisition de l'immeuble de la rue Guynemer. A un moment donné les réquisitions — pour toutes les associations d'ailleurs — ont été supprimées, et nous avons demandé, compte tenu des difficultés que nous avions à reloger nos camarades, à être maintenues dans les lieux. En réalité, l'immeuble avait un gérant, et ce gérant avait déjà loué les appartements, probablement d'ailleurs avec certains avantages, je n'en sais rien, et quand nous avons été débouêtées à deux reprises — il y a eu toutes sortes de procès — nous avons été condamnées à payer une astreinte par jour d'occupation dans les lieux, c'est-à-dire que nous avons dû partir extrêmement brutalement et chercher des chambres en catastrophe pour loger nos camarades. Nous n'avons obtenu pour un certain temps, par accord avec un des locataires, qu'un demi-étage pour maintenir au moins notre secrétariat jusqu'à ce que, grâce à Postel-Vinay, nous trouvions le boulevard Saint-Germain.

Nous avons été effectivement très désagréablement surprises de voir arriver parmi les autres locataires deux anciens ministres des Prisonniers et Déportés. Ce n'est pas exactement eux qui nous ont chassés, mais c'est certain qu'ils ont pris notre place. Alors, pour tout renseignement, vous pouvez effectivement vous reporter, si vous en avez le courage, à la presse de l'époque, dont certains journaux ont fait mention, en particulier *L'Humanité* et *Le Canard Enchaîné*.

Il est ensuite procédé au vote à main levée des rapports moral et financier. Ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

GENEVIEËVE ANTHONIOZ : "Je vais maintenant donner la parole à André Postel-Vinay, mais qu'il me permette de dire en quelques mots ce qu'il a été. André a été engagé dans la Résistance dès octobre 1940, c'est-à-dire tout à fait au début. Il a fait partie de plusieurs groupes de Résistance (qu'on a appelés plus tard des réseaux) : le réseau du Musée de l'Homme et les services de Renseignements de l'Armée dirigés par le colonel Rivet, et même l'Intelligence Service pour le rapatriement en Angle-

terre des Britanniques restés en France. André a en particulier contribué par des renseignements extrêmement précis à faire bombarder les deux cuirassés allemands qui étaient en rade de Brest : le *Scharnhorst* et le *Gneisenau*. (Applaudissements).

On ne croirait pas à le voir qu'il a fait bombarder des cuirassés ! André a été arrêté extrêmement tôt, en décembre 1941. Il a été très grièvement blessé, les jambes brisées en plusieurs endroits, après une tentative de suicide. Il a réussi plus tard à s'évader. (Applaudissements).

Il a rejoint l'Angleterre et les Forces françaises libres, où il a été dès l'origine le fondateur, le créateur de la Caisse centrale de la France libre. Cet organisme a joué un rôle important, d'abord dans la guerre, puis dans la préparation des pays d'outre-mer à l'indépendance en formant leurs cadres et en leur donnant une monnaie, grâce à laquelle leur développement économique, a été favorisé. Je voudrais encore dire qu'André est compagnon de la Libération. (Applaudissements).

"Je voudrais dire aussi que nous avons une raison très particulière outre toutes celles-là qui sont immenses à le recevoir parmi nous, c'est que nous lui devons beaucoup.

On vous l'a dit tout à l'heure, nous lui devons l'appartement que nous occupons dans le 241 boulevard Saint-Germain qui est merveilleux (Applaudissements). C'est grâce à lui que l'A.D.I.R. ne s'est pas trouvée à la rue après les fâcheux événements qu'a évoqués tout à l'heure Dilette Marx et puis, je voudrais dire aussi, que depuis le début André a été le fondateur des Amis de l'A.D.I.R., de la branche française des Amis de l'A.D.I.R. Il en est le secrétaire général depuis le 23 avril 1951, c'est-à-dire depuis le début et son amitié pour nous ne s'est jamais démentie. C'est grâce à lui que nous recevons chaque année une participation d'abord d'amis personnels, et aussi d'autres organismes, de banques, de sociétés à qui il a fait sentir leur devoir d'aider les anciennes déportées et internées de la Résistance. Vous avez vu tout à l'heure dans notre budget combien leur apport est important. J'ajouterais qu'il est aussi important moralement pour nous. Nous avons besoin de ce soutien et de cette amitié, et nous aurons tout à l'heure à notre petite réception des Amis de l'A.D.I.R., en particulier des membres du conseil d'administration dont, bien entendu, André, avec Anise, est inséparable. (Applaudissements).

"Cher André, je vous donne la parole en vous remerciant d'avoir accepté de nous donner tout ce temps et en vous redisant encore toute notre reconnaissance et notre amitié."

### *La Résistance en zone occupée d'octobre 40 à octobre 42*

Sur la demande amicale de votre présidente, j'ai accepté de vous parler de mes souvenirs des premiers temps de la Résistance, d'octobre 1940 à octobre 1942. Je vous avoue cependant qu'en préparant cet exposé je me suis demandé si j'avais eu raison de lui donner mon accord. En effet, je ne suis qu'un homme et pas même un ancien déporté. Cela me crée un double sentiment d'infériorité. Votre expérience a été bien plus grande et incomparablement plus dure que la mienne. C'est vous qui auriez des choses à m'apprendre, et non l'inverse. Malheureuse-

ment, quand cette idée judicieuse m'est venue, il était trop tard pour me dédire.

Voici donc mon exposé. Il comprendra trois parties. Dans la première je vous résumerai ce que j'ai fait d'octobre 40 à décembre 41, date de mon arrestation ; dans la seconde, je vous donnerai mon avis sur l'importance de la Résistance en "zone occupée" au cours de la même période ; enfin, dans la troisième et dernière, je vous dirai ce que j'ai pu voir de la Résistance en prison.

En octobre 40, j'ai eu la chance de rencontrer Pierre d'Harcourt. Pierre faisait partie de

deux réseaux de Résistance, déjà très actifs. Le premier d'entre eux était une branche, doublement secrète, du Service de Renseignements de l'armée. Le colonel Rivet, chef de ce service, s'efforçait de remettre au travail, contre les Allemands, le maximum possible de ses agents de la zone occupée. Il était secondé dans cette zone, par le capitaine d'Antrevaux, installé à Paris. Les renseignements militaires rassemblés par d'Antrevaux étaient transmis aux Anglais par l'intermédiaire de M. Dupuy, l'ambassadeur du Canada à Vichy, et par un poste émetteur situé près de Royat.

Un autre réseau auquel Pierre d'Harcourt était affilié s'est appelé après la guerre le réseau "Patrick O'Leary". C'était une organisation anglaise, chargée de rapatrier en Angleterre les militaires britanniques restés en France après Dunkerque et les aviateurs alliés obligés d'atterrir dans notre pays. Cette organisation s'occupait aussi de renseignement militaire. Elle avait son siège à Marseille et des liaisons avec Londres par le consulat d'Angleterre à Barcelone et par un bateau clandestin qui naviguait entre le Midi de la France et Gibraltar.

Je participai moi-même aux activités de ces deux organisations : le "renseignement" et l'aide aux militaires alliés, notamment aux aviateurs de la R.A.F.

J'ai eu une deuxième chance à cette époque. J'étais inspecteur des Finances. Or il s'est trouvé que le chef du service de l'Inspection des finances, Fayol, éprouvait à peu près les mêmes sentiments que moi. Grâce à sa complicité, j'ai pu travailler presque à plein temps pour la Résistance. Grâce à lui encore, j'ai été affecté par le service de l'Inspection à un secteur géographique longé par la frontière de la zone interdite, ce qui facilitait mes voyages dans ce secteur et dans le Nord de la France, comme le souhaitait le capitaine d'Antrevaux.

Mes correspondants de province m'écrivaient à de faux noms, poste restante, à l'encre sympathique. Quant à mon courrier pour Patrick O'Leary et Marseille, je l'expédiai dans des boîtes à double fond. Comme vous le voyez, nous n'en étions pas encore à l'espionnage par satellite.

Je doutais du bon fonctionnement des liaisons radio des réseaux d'Antrevaux et Patrick O'Leary. Cela m'a conduit à rechercher sans cesse de nouvelles liaisons radio avec Londres et à entrer en rapport avec de nouveaux groupes de Résistance, en particulier avec le réseau du Musée de l'Homme. Vers le milieu de 1941, j'en étais venu à expédier mes renseignements par six voies différentes. J'essayai de m'assurer de leur bonne transmission en demandant que des messages de la B.B.C. me confirment leur arrivée. J'avais choisi pour l'un de ces messages : "C B A - 321". Et voilà qu'un soir, juste en rentrant de voyage j'ouvre la radio et, au travers de la petite musique de brouillage, j'entends : C B A - 321... CBA-321... Dans ces premiers temps de la Résistance, ce genre de message personnel, c'était comme une sorte de miracle, un appel de l'autre monde.

Que peut-on dire de l'importance de la Résistance française en zone occupée, en 40-41 ? Elle variait beaucoup suivant les régions, mais, dans l'ensemble, elle était je crois, bien moins faible qu'on ne le dit fréquemment aujourd'hui.

Dans le Nord, la Résistance a commencé aussitôt après l'invasion allemande, pour essayer de sauver les militaires britanniques ou alliés qui n'avaient pu se rembarquer à Dunkerque. Quantité de Français du Nord se sont dévoués pour sauver ces alliés. Ces problèmes de sauvetage étaient clairs et nets : si vous ouvrez votre porte, vous risquez votre vie ; si vous la fermiez, vous étiez un salaud. Les gens du Nord qui ont connu ce problème l'ont résolu généralement de la bonne façon, et cela les a conduits beaucoup plus loin. Ils ont dû exercer des activités très variées : faux tickets, faux papiers, passages clandestins de "lignes" ou de frontières, recherche de contacts avec des agents de la France libre ou de l'I.S. Pas seulement à cause de ces opérations de sauvetage, mais en partie à cause d'elles, une véritable Résistance s'est organisée dans le Nord dès 1940.

Ces sauvetages ont joué, à mon avis, un rôle très important dans le démarrage de la Résistance. Et pas uniquement dans le Nord. Pour des motifs analogues, une évolution du même genre s'est produite dans d'autres endroits, spécialement dans certains secteurs des "lignes de démarcation". Je ne vous en citerai qu'un seul exemple, faute de temps : celui de Millien. Ancien fantassin de la guerre de 14, ancien combattant de Verdun, directeur à la préfecture de la Nièvre, Millien régnait sur les passages de la ligne dans toute la région. Bons d'essence, tickets d'alimentation, voiture avec laissez-passer, accueil des hôtels, du *Paon à Nevers* et du *Chat qui fume* à Sancoins, vastes relations dans le département, Millien mettait tout cela au service des organisations de Résistance et des fugitifs qui recouraient à son aide. Et cette extraordinaire machine, exigeant de multiples complicités et connue d'un très grand nombre de personnes, a fonctionné trois ans sans que la Gestapo s'en doute. C'est en 43 seulement que Millien fut arrêté.

Beaucoup d'autres groupes du même genre s'occupèrent, dès 40-41, de passages de "lignes" ou de frontières, en liaison avec des agents de la France libre ou de l'I.S.

Même dans des secteurs géographiques moins privilégiés, les espoirs de libération persistaient. Ces espoirs se tournaient naturellement vers l'Angleterre et Churchill, vers la France libre et le général de Gaulle. Un exemple me paraît bien montrer cette espérance et cette fidélité, c'est celui des aviateurs alliés contraints d'atterrir en France. Quand ils n'étaient pas trop gravement blessés, quand les Allemands n'arrivaient pas trop vite après l'atterrissement, ces aviateurs étaient habituellement secourus. C'est en tout cas le souvenir que je garde de mes relations avec le réseau Patrick O'Leary et je crois que les autorités britanniques se sont rapidement rendu compte de cet état d'esprit et de ce dévouement.

Un autre type de Résistance s'est largement développé dès 40-41 : c'est la distribution de tracts ou de journaux clandestins. Je n'y insiste pas. Vous le savez mieux que moi. Je soulignerai seulement que cette forme de Résistance était peut-être encore plus dangereuse que les autres. Ce que les tyrans haïssent le plus, c'est la vérité. Plusieurs des fondateurs ou rédacteurs de journaux clandestins ont été fusillés ou décapités à la hache.

Quant aux "réseaux de renseignements", beaucoup se créèrent en 40-41, mais, sauf dans quelques cas, leur efficacité resta longtemps médiocre à cause de l'insuffisance de

leurs moyens de liaison avec Londres : à la fin de 41, d'après Henri Michel, il n'y avait pas plus de 4 ou 5 postes émetteurs-récepteurs en fonctionnement dans toute la zone occupée. De même, l'escadrille de la R.A.F. qui joua un rôle essentiel dans les transports clandestins entre la France et l'Angleterre et rendit les plus éminents services à la France libre et à notre pays, cette escadrille n'accomplit que 7 missions en 40-41. Elle devait en faire 317 du début de 1942 à l'été 1944.

Enfin je rappellerai qu'il y eut des sabotages d'installations et de matériels allemands dès 40-41, quelquefois avec l'appui d'équipes spéciales de l'I.S. ou de la France libre. Il y en eut, notamment à Billancourt, Royan, Nantes et Rennes, ainsi que dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Je tiens à préciser que ces informations sur les sabotages ou les atterrissages de Lysanders ne viennent pas de mon expérience personnelle, mais bien plus modestement de mes lectures.

Voici maintenant la Résistance en prison. Comme vous le savez elle peut prendre des formes très variées. Je n'en évoquerai que trois.

La première est à la fois évidente et essentielle. Elle consiste à ne rien dire qui puisse nuire à la Résistance ou à un résistant. Cela va de soi, mais il va de soi aussi que, dans l'application du principe, il peut y avoir de mauvais moments.

Lors de mon arrestation, en décembre 42, j'avais dans mes poches un pistolet et une grosse enveloppe de renseignements militaires. Il y avait des armes chez moi. En plus, j'ai cru – heureusement à tort – que j'avais laissé dans mon bureau des notes qui pouvaient être dangereuses pour certains de mes camarades. Je n'ai pas pu supporter cette idée-là (fausse mais que je croyais vraie) et j'ai décidé de me tuer. J'ai plongé par-dessus la balustrade qui longe les cellules, au deuxième et dernier étage de la prison de la Santé. La hauteur me paraissait très suffisante, mais je n'ai réussi qu'à me casser des os.

Dans la nuit qui suivit ce plongeon, j'étais étendu dans une cellule de la Santé avec les menottes, les mains dans le dos, et avec la gracieuse promesse qu'on me serrait ces menottes cran par cran, jour après jour. Et voilà que, dans une cellule toute proche, j'entends des coups, des hurlements, puis un cri de haine, mais d'une audace magnifique : "Salauds ! Mais tout ça se paiera !" Et un redoublement de coups. Je m'attendais à prendre la suite de mon glorieux voisin et pensais que la Gestapo allait essayer de m'arracher mes secrets en jouant avec mes fractures. Je me rappelle m'être dit : "Tout à l'heure, je vais savoir qui je suis." Mais je me trompais : ces sombres visiteurs n'étaient pas des agents de la Gestapo, c'étaient simplement des gardiens allemands qui s'offraient un divertissement nocturne.

Une autre forme de Résistance en prison consiste à essayer de s'évader. Une tentative de ce genre fut entreprise en ma faveur, en avril-mai 42, par quatre de mes amis. Je me trouvais alors à l'hôpital de la Pitié, au pavillon Quentin, pavillon réservé aux malades de la Gestapo. J'étais encore couché, seul dans ma cellule, avec les jambes dans le plâtre. Les quatre amis c'étaient André Boulloche (qui, deux ans plus tard, très gravement blessé, devait habiter la même cellule), Ber-

nard Vernier-Palliez et Hubert Rousselier, qui rejoignirent plus tard la France libre et combattirent au "Bataillon de choc", puis dans les petits "Pipers" de l'aviation d'artillerie, enfin mon cousin Jacques Postel-Vinay, qui prit part à la Résistance depuis le début jusqu'à la fin. Ils avaient réussi tous les quatre à pénétrer dans une cave située juste sous ma cellule et, chaque semaine, ils passaient plusieurs nuits à s'efforcer de percer le plafond de cette cave. Ils étaient complètement fous. Leurs travaux résonnaient dans tout l'étage et il est miraculeux que les gardiens n'aient rien entendu. Ils durent finalement renoncer, faute de pouvoir percer une énorme dalle de béton.

Dernière forme de Résistance en prison dont je voudrais vous dire quelques mots, bien que vous la connaissiez parfaitement : il s'agit du soutien moral que les prisonniers s'apportaient mutuellement. En août 1942, j'avais été ramené à la Santé, dans la "deuxième section". Anise, ma future épouse, se trouvait là, elle aussi, mais, heureusement pour nous, nous ne nous connaissions pas encore. Le niveau moral de cette "deuxième section" était remarquablement élevé.

Nous n'oublierons jamais, Anise et moi, le groupe des 13 communistes qui ont été fusillés ce mois-là. Leur chef, nous le connaissons sous le nom d'Auguste. C'était Raymond Losserand. Ces résistants avaient les menottes jour et nuit. L'un d'eux était enchaîné à son lit. Tous étaient condamnés à mort. Ils attendaient leur exécution d'un jour à l'autre.

Voici ce qu'Anise a écrit à leur sujet peu de temps après la guerre : "Chaque soir, Auguste montait à son vasistas et, de là, parlait à ses camarades. Il leur redisait inlassablement que les grandes choses ne se font que par la mort, que leur sacrifice ferait lever des générations de militants et que la France valait bien que l'on meure pour elle." Quand ils partirent pour être exécutés, toute la "deuxième section" chanta la Marseillaise.

Au début de septembre 42, après avoir longtemps simulé la folie et réalisé une deuxième tentative de suicide — fallacieuse celle-là — je fus transféré à l'Asile Sainte-Anne. Je n'y serais jamais parvenu sans les interventions courageuses du professeur Clovis Vincent, éminent neurochirurgien, bien connu des Allemands. Je n'étais transféré à Sainte-Anne que pour y être examiné par un psychiatre allemand, expert auprès des tribunaux militaires, mais j'en profitai pour m'évader, ce qui était bien plus facile que d'une prison. Un peu moins de deux mois après, j'avais l'honneur d'être reçu, à Londres, par le général de Gaulle.

Ces souvenirs des années 40-42, qui s'ajoutent à tant d'autres, montrent bien à mon avis, l'injustice de ceux qui dépeignent la population française de cette période comme une masse amorphe, obnubilée par ses soucis alimentaires. Certes, le tableau d'ensemble de cette population, vu de loin, peut paraître un peu terne pour ceux qui n'ont pas vécu ce temps-là, mais quand on le regarde de plus près, ou quand on a plus d'expérience, on y voit des lumières, parfois des lumières très ardentes, parfois même de vraies zones de lumière. (Applaudissements).

GENEVIEVE ANTHONIOZ : "Cher André, nos applaudissements et l'attention avec laquelle nous vous avons écouté vous disent assez le grand intérêt que nous avons trouvé à ce que

vous venez de nous dire.

C'est pour nous extrêmement réconfortant. Nous avons besoin de ressentir nos racines et aussi de continuer à témoigner. Vous l'avez dit si justement, la France n'était pas tout entière celle du chagrin et de la pitié !"

"Je voudrais vous dire qu'au début de la réception qui va suivre, rue de Poitiers, nous allons remettre à notre chère camarade Carmen le diplôme de porte-drapeau. (Applaudissements). J'ai pensé que c'était mieux de le faire à la réception parce que nous avons plusieurs invités et qu'en plus cela permet de boire un verre à sa santé."

### Questions diverses

ANDRÉE ASTIER : "Je voulais simplement vous parler du livre qui s'appelle *Les Déportés d'Avon* et qui a été préparé — c'est un travail de groupe qui a été fait après le film *Au revoir les enfants* — par les élèves du collège d'Avon où ont été arrêtés les petits enfants juifs et le Père Jacques qui les cachait.

C'est un livre très bien fait et auquel une de nos camarades a participé, Geneviève Domingeon. J'ai pensé qu'il conviendrait bien pour donner comme prix aux élèves de troisième lauréats du Concours de la Résistance.

Pour l'obtenir le demander à :

Maryvonne Braunschweig ou Professeur Bernard Giden, Collège de la Vallée, 88, rue du Vieux-Rû, 77216 Avon.

Le prix du livre est de 100 F + 20 F de port on le reçoit très rapidement.

GENEVIEVE ANTHONIOZ : "Merci Andrée. C'est un livre merveilleux, très émouvant. L'enquête est faite par les enfants du Collège actuel et il est très bouleversant. Vous avez dû voir le film, il est vraiment dans la même lignée que le livre.

"Je voudrais également vous rappeler que nous allons voter pour le conseil d'administration, qu'il y a six membres du conseil qui sont renouvelables, rééligibles, qui d'ailleurs ont accepté d'être à nouveau élus : M<sup>es</sup> Côme, Farnoux, Rameil, de Renty, Robin, Tillion.

Si vous voulez mettre d'autres noms à la place, vous pouvez le faire."

Le vote a lieu. Il est temps de se rendre à l'Arc de Triomphe pour raviver la Flamme. Et la journée se termine vers 19 heures par un cocktail à la Maison des Polytechniciens où nous retrouverons, entre autres invités, M. Terestchenko, directeur départemental des Anciens Combattants de Paris, représentant le ministre, M. Dreano, de la F.N.D.I.R., représentant M. Clouet, sénateur-maire de Vincennes, MM. Barcellini, Marcel Blanc, Dominique Veillon, Christina Jacobs et Annick Burgard, ainsi que deux représentants des Amis de l'A.D.I.R. : M<sup>es</sup> Baillou et de Boisseau.

## La journée au château de Vincennes



Vendredi matin, sous un soleil toujours radieux, nous nous sommes retrouvées devant le Château de Vincennes. Je ne vous en ferai pas la description, son histoire nous ayant été contée dans les deux derniers numéros du journal.

Le général de Bassac, après nous avoir chaleureusement accueillies, nous a confiées au capitaine Barthès, charmante jeune femme chargée de guider notre visite, aidée ensuite par M<sup>me</sup> Laurence, historienne, conservateur du château.

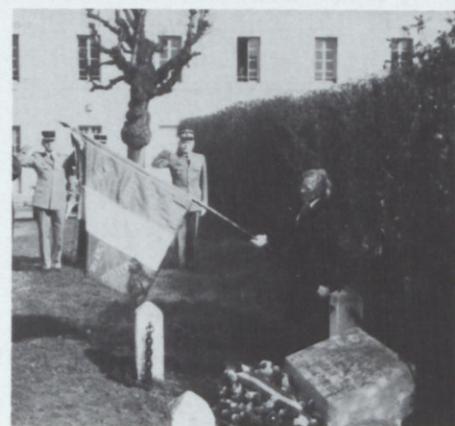
C'est partagées en deux groupes que nous avons effectué cette visite. Ce château imposant abrite maintenant le Service historique des Armées de terre, de mer et de l'air, qui

procède encore à la remise en état des lieux. Les Allemands l'occupèrent dès 1940 et y interrogèrent des résistants sous la torture. Avant de partir, ils saccagèrent les appartements royaux.

Une magnifique salle de gardes entièrement rénovée, la salle des pages et celle des dames, le salon de musique, orné d'une superbe carte des chasses royales, précèdent les appartements royaux. Les fresques entourant l'embrasure des fenêtres ont pu être conservées dans un état de grande fraîcheur.

Pendant notre visite, un deuxième groupe parcourait l'autre partie du château, et nous nous retrouvions toutes dans la salle du trône, devenue celle des drapeaux. Au plafond de cette salle magnifiquement restaurée, 140 drapeaux et étendards des régiments dissous sont présentés en couronne, sous le plafond, comme un immense lustre.

Redescendues dans le jardin, c'est en silence que nous nous sommes regroupées autour du petit tertre sur lequel est posé une



plaqué commémorant l'exécution, le 22 août 1944, de 26 otages, dont le commandant Bouchet et ses compagnons de la R.A.T.P. Le drapeau de l'A.D.I.R., porté par Carmen, flottait doucement dans la brise au-dessus de la gerbe déposée par deux de nos camarades. Un détachement de jeunes militaires rendait les honneurs.

Après cette minute d'émotion, notre groupe, sous la conduite du capitaine Barthès, entrait dans la chapelle, reproduction en petit de la Sainte-Chapelle, qui contient les restes du duc d'Enghein, assassiné en 1804 dans les fossés du donjon. Visite aussi du musée où sont rassemblés ceux des souvenirs du châ-

teau qui ont pu être sauvés. Deux séances de projection de diapositives, présentées par le capitaine Barthès et un jeune officier nous ont retracé l'histoire de ces lieux, les travaux actuels d'archives et de restauration.

Passionnées par ce que nous venions de voir, nous nous sommes dirigées vers le parc floral où un excellent déjeuner nous attendait, en compagnie du capitaine Barthès et de M<sup>me</sup> Laurence.

Nous nous sommes quittées avec regret vers 16 heures, le cœur plein de souvenirs magnifiques de ces deux belles journées passées ensemble. Au revoir et à l'an prochain !

Andrée Astier

## Chronique des livres

### *Journal de Bergen-Belsen*, par Hanna Lévy-Hass

Pendant les années de prison ou de déportation il était difficile d'écrire ou de dessiner. Certaines l'ont fait : Jeannette Lherminier a dessiné ses camarades, Lise Leseuvre a tenu son journal, Hanna Lévy-Hass a tenu le sien aussi.

Yougoslave et très liée avec les partisans de son pays, elle est cependant restée avec la trentaine de juifs qui se trouvaient à Cetinje — "ils seront tous fusillés si tu pars" lui avait dit un jeune homme — et elle est restée ; elle a été prise et envoyée à Bergen-Belsen.

Après la camaraderie et la vie rude, mais fraternelle, menée avec les partisans, elle est horriblement choquée à son arrivée par le "chacun pour soi" qui semble régner à Bergen-Belsen, par les priviléges de certains tandis que les corvées et les coups s'abattaient sur les autres.

Thyphoïde, typhus, plaies, dysenterie régnent tout comme la puanteur et la vermine.

## CARNET FAMILIAL

### NAISSANCE

Alexandra Ott Deffieux, arrière-petite-fille d'Henriette Ott Deffieux, le 9 février 1989.

### DÉCÈS

Notre camarade Marie-Antoinette Pfeiffer, de Strasbourg, a perdu son mari le 11 janvier 1989.

Notre camarade Monique Nosley, de Marseille, a perdu son mari le 28 janvier 1989.

Notre camarade Madeleine Guérin, de La Rochelle, a perdu son mari, inhumé le 6 février 1989.

Notre camarade Blanche Kremer, de Toulon, est décédée le 12 février 1989.

Notre camarade Marie de Robien, de Saint-Germain-en-Laye, est décédée le 15 février 1989.

Notre camarade Louise Villeneuve, de Saint-Étienne, est décédée fin février 1989.

Notre camarade Claire Boust, d'Alfortville, est décédée le 5 février 1989.

Notre camarade Carmen Zapater, de Toulouse, est décédée le 6 février 1989.

Notre camarade Michelle de Corvaïa, de Cannes, est décédée le 2 février 1989.

Notre camarade Angèle Deplantay, de Redon, est décédée le 14 novembre 1988.

Il y avait des enfants dans ce camp. Professeur en Yougoslavie, elle reprit, plus ou moins en cachette, son ancien métier et fit son possible pour enseigner à ces enfants tous ce qu'elle pouvait.

Indignée par les injustices, Hanna réussit à exiger des 120 femmes et des hommes qui dirigeaient les blocks la suppression des suppléments de soupe et de pain accordés aux uns au détriment des autres, pour qui la famine signifiait la mort..., et quelle mort !

Les Allemands, battant en retraite devant les Russes, amenaient des déportés d'autres camps à Bergen-Belsen, de sorte qu'on y manquait de place et que la situation empirait chaque jour. Pourtant devant une telle déshumanisation, le rêve de Hanna est de "mourir en homme" plutôt que de pourrir sur place. Elle a survécu pour nous donner ce journal, parfois sévère pour certaines, quelque peu injustes pour les Anglais, mais preuve d'une immense volonté soutenue par un cerveau qui ne cesse de penser malgré la faiblesse du corps.

Grande question posée parfois : serait-ce les plus lâches, les plus malhonnêtes qui survivent ? Il semble que cette question ne se soit pas posée pour nous à Ravensbrück et dans des Kommandos, où ont dominé la camaraderie et l'entraide, mais la misère y était sans doute moindre, et il est vrai que chacun garde un souvenir différent du même lieu et des mêmes événements. Hanna était communiste et idéaliste, ce qui explique l'exigence d'un véritable désintéressement chez ses camarades et la dureté de certains de ses jugements.

Anne-Marie Bauer

## Recherches

Georgette Doullé, déportée à Ravensbrück et rentrée en France, est recherchée par M. Pierre Aufret, 4, rue du Commandant-Rivière, 75008 Paris.

M<sup>me</sup> Rita Kramer, Central Park West à New York, N.Y. 10025, qui écrit un livre sur quatre femmes mortes au Struthof-Natzwiller en juillet 1944 : Andrée Borel, Vera Leigh (réseau Prosper) Diane Rowden et Sonia Olchansky (réseau Robin) désire prendre contact avec d'anciens membres des réseaux Buckmaster, Prosper ou Robin, soit par correspondance, soit par entretien, cette année, en France. Le moindre détail serait utile et pourrait rester confidentiel.

## Programme des cérémonies

### Journée nationale de la déportation

Dimanche 30 avril

8 h 45 : Messe solennelle dite par le R.P. Riquet à l'Église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré. Arrivée du flambeau du Relais sacré et recueillement devant la chapelle des déportés.

16 h : Cérémonie au Mémorial juif inconnu, rue Geoffroy-L'Asnier à laquelle assistera M. Méric, secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants, qui déposera une gerbe. (Rassemblement à 15 h 45).

16 h 15 : Marche silencieuse (tambours et drapeaux en tête) vers le Mémorial des Martyrs de la Déportation, Ile de la Cité.

16 h 45 : Rassemblement à ce mémorial, en présence du secrétaire d'État, du maire de Paris, du préfet de l'Ile de France, du préfet de Police, du gouverneur militaire de Paris et des présidents d'associations. Dépôt de gerbe et sonnerie "Aux morts".

17 h 30 : Départ en car vers l'Arc de Triomphe.

18 h : Rassemblement angle rue Balzac, Champs-Élysées.

18 h 30 : Ravage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.

### Anniversaire de la Victoire

Dimanche 7 mai

10 h : Messe solennelle à Notre-Dame à la mémoire des "Morts pour la France" et du Maréchal de Lattre de Tassigny, né il y a cent ans (arrivée à 9 h 15).

10 h 30 : Cérémonie protestante à l'Église réformée de l'Étoile, 56 avenue de la Grande Armée.

19 h : Allumage d'une vasque à Saint-Louis-des-Invalides, au-dessus de la crypte où reposent les maréchaux Leclerc de Hautecloque et Juin. Une autre est également allumée en hommage au maréchal de Lattre de Tassigny et aux morts pour la France en Indochine.

Lundi 8 mai

11 h à 12 h : Cérémonie à l'Arc de Triomphe, en présence du président de la République, des membres du gouvernement, du gouverneur militaire de Paris et de nombreuses personnalités. Revue des troupes avenue des Champs-Élysées et remise de décosse.

16 h 30 : Concert public à l'Église Saint-Louis des Invalides.

17 h 45 : Rassemblement angle rue Balzac, Champs-Élysées.

18 h 30 : Ravage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.

21 h à 23 h : Veillée d'honneur à l'Arc de Triomphe (Rhin et Danube, et II<sup>e</sup> D.B.)

23 h : Dépôt de gerbe.



Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ

N° d'enregistrement à la

Commission paritaire : 31739

GRU GROU-RADENEZ & JOLY IMPRIMEURS - (1) 42 60 37 37 - PARIS 6